

17. Surveillance des problèmes de santé publique graves, tels que les maladies infectieuses											
Stade élémentaire			Stade intermédiaire			Stade avancé			Avant-garde		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<b>Orientation stratégique</b>	L'INSP établit habituellement des systèmes de surveillance fondés sur les recommandations de l'OMS et sur les priorités des donateurs. La planification de l'emploi des données débute habituellement quand elles commencent à arriver.		Une partie de la surveillance menée par l'INSP est stratégique (par exemple pour déterminer l'impact de l'introduction de nouveaux vaccins). Cependant, on voit mal l'utilité de certains systèmes, soit à cause de leur conception, soit parce que leurs données ne sont pas utilisées.			L'INSP établit une surveillance (par exemple aux sites sentinelles) pour répondre aux problèmes nouveaux et émergents. Certains systèmes du passé sont maintenus, même si les données qu'ils produisent ne sont pas aussi utiles qu'il le faudrait.			L'INSP agit en amont en déterminant dans quels domaines la surveillance des données pourrait être utile pour guider les politiques et programmes. L'INSP évalue périodiquement l'utilité de la surveillance en cours et supprime ou modifie les systèmes qui ne servent plus.		
<b>Systèmes</b>	Des définitions de cas et des procédures de surveillance ont été établies par écrit, mais elles ne sont pas largement partagées. Différents membres du personnel de l'INSP remplissent des rôles clés à différents moments ; les personnes extérieures à l'INSP ne savent pas à qui s'adresser en cas de questions ou de problèmes.		La diffusion et l'utilisation des principes directeurs relatifs au recueil, à l'analyse et à la remontée des données varient d'un système à l'autre.			L'INSP a des systèmes bien établis pour effectuer une surveillance régulière et peut intensifier ses efforts en cas de problèmes (syndrome grippal, maladies à vecteurs, etc.).			L'INSP utilise des systèmes de recueil et d'analyse automatisés pour augmenter les performances, ainsi que pour analyser des mégadonnées. Il met ses systèmes à niveau de façon régulière pour y incorporer de nouvelles technologies.		
<b>Ressources</b>	Le personnel des sites déclarants (échelons infranationaux) a d'autres fonctions à remplir et peu de temps à consacrer à la surveillance. Le personnel de l'INSP et des échelons infranationaux a peu de formation au recueil et à l'analyse des données. La plupart des déclarations se font sur papier, si bien que leur regroupement et leur analyse prennent beaucoup de temps au personnel.		L'INSP apporte son soutien au personnel de quelques sites déclarants (échelons infranationaux, sites sentinelles, etc.) pour le recueil et l'analyse des données. Le personnel de l'INSP affecté à l'analyse et à la remontée des données de surveillance est souvent appelé à répondre à d'autres priorités, et certains de ses membres n'ont pas les compétences requises pour analyser les données.			L'INSP a le personnel formé et l'infrastructure nécessaire pour effectuer une surveillance régulière de grande qualité. En général, le personnel des échelons infranationaux a la formation et le temps requis pour contribuer au système national. L'INSP dispose des ressources nécessaires pour que son personnel fasse des visites d'encadrement régulières auprès des sites infranationaux. La plus grande partie de la surveillance est automatisée.			Les compétences du personnel, l'infrastructure et les moyens technologiques des échelons nationaux et infranationaux sont actualisés de manière systématique pour répondre aux besoins de surveillance actuels et à ceux prévus pour l'avenir. L'INSP a les moyens d'analyser les mégadonnées et les données présentant des caractéristiques ou des formats inhabituels pour mieux comprendre les événements.		
<b>Qualité</b>	La remontée des données de surveillance est peu fréquente et incomplète ; elle se fait dans des formats disparates et les données sont rarement synthétisées ou utilisées pour faire ressortir des problèmes ou des tendances.		La qualité, l'exhaustivité, l'exactitude et les délais de remontée des déclarations varient d'une entité déclarante à l'autre. La compilation des données et la rédaction des déclarations se font souvent longtemps après leur recueil.			Les différentes entités déclarantes recueillent des données complètes et de grande qualité dans les délais voulus. L'INSP fait la synthèse des données transmises et produit des rapports de haute tenue en temps voulu.			L'INSP évalue régulièrement le fonctionnement de son système de surveillance afin de l'améliorer. Il collabore avec les entités déclarantes pour améliorer leur capacité à analyser et interpréter leurs propres données. Les systèmes et rapports de l'INSP servent de modèle pour d'autres organisations.		
<b>Collaboration</b>	Les groupes censés faire remonter leurs données de surveillance à l'INSP (par exemple les organismes publics infranationaux) ne comprennent pas leur rôle ou l'importance de le faire. Ils ne reçoivent pas de retour d'information sur les données qu'ils font remonter.		L'INSP fait des efforts pour établir des relations avec les autres acteurs et les différentes entités déclarantes pour améliorer le recueil des données de surveillances. L'INSP apporte parfois un retour d'information aux groupes qui font remonter leurs données.			L'INSP renforce ses relations avec les différents acteurs par une communication régulière et un retour d'information rapide et adapté aux besoins des entités déclarantes. Les différentes entités déclarantes comprennent l'intérêt de leurs contributions.			L'INSP collabore avec les pourvoyeurs de données et les utilisateurs finaux afin d'optimiser les systèmes de recueil, d'analyse et de remontée des données et de maximiser l'utilité des rapports. Les entités déclarantes se considèrent comme des partenaires dans l'établissement d'une surveillance de qualité.		
<b>Impact</b>	L'INSP produit rarement des rapports de synthèse sur la surveillance. La surveillance débouche rarement sur la détection de flambées ou d'autres problèmes.		Des rapports de surveillance sont établis régulièrement, mais leur distribution est limitée. Sans analyse rapide et approfondie, il arrive que les flambées et les tendances importantes ne soient pas détectées à temps et que les interventions soient retardées.			Des rapports et recommandations fondés sur les résultats de la surveillance sont envoyés à ceux qui ont transmis des données et qui peuvent utiliser les informations pour guider leurs politiques et programmes. La remontée rapide des données et leur analyse approfondie aident à faire ressortir les tendances et à détecter les flambées et autres problèmes dès leurs premiers stades.			L'INSP diffuse ses informations selon plusieurs approches adaptées aux besoins des utilisateurs finaux et à l'urgence de la situation constatée. L'INSP peut quantifier l'impact de ses efforts de surveillance (détection plus rapide des flambées, utilisation de ses données pour guider les politiques et programmes, etc.).		